

Préambule

1. ALLIANCE DU BATIMENT propose aux Utilisateurs professionnels du site internet ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com, tels que notamment des architectes bureaux d'étude, économistes, entreprises, maîtres d'ouvrage, promoteurs, et plus largement tout acteur souhaitant apporter sa contribution au processus BIM (ci-après « les utilisateurs ») des services de visualisation et de téléchargement des données diffusées par ALLIANCE DU BATIMENT à partir du site internet ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com sous la forme d'objets numériques génériques porteurs d'exigences pour aider à la définition des projets constructifs ou d'objets spécifiques porteurs de performances de produits, matériaux, équipements ou systèmes constructifs (ci-après les « Fiches datBIM »).

2. datBIM SA est l'éditeur du site internet ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com qu'il met à disposition de ALLIANCE DU BATIMENT pour diffuser ses données et éventuellement selon son choix celles de tiers qui ont donné leur autorisation de diffusion via un contrat conclu entre datBIM et ce tiers.

3. La gestion des utilisateurs des sites internet datBIM.com et MydatBIM.com est commune pour faciliter les usages de l'écosystème datBIM. L'utilisateur doit solliciter l'autorisation de ALLIANCE DU BATIMENT pour accéder aux contenus diffusés sur ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com.

4. L'utilisateur, (consommateur et/ou producteur de données), datBIM SA et ALLIANCE DU BATIMENT sont ci-après dénommés les Parties.

Article 1 : Objet et Champ d'application

1. Le présent contrat a pour objet de définir les modalités selon lesquelles ALLIANCE DU BATIMENT fournira des contenus aux Utilisateurs du site internet ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com. Ces contenus sont définis en Annexe – « Autres conditions générales spécifiques aux services offerts par datBIM SA dans le cadre de l'offre datBIM ».

2. Les présentes conditions remplacent et annulent les éditions antérieures de nos conditions générales et seront remplacées par toutes nouvelles éditions de nos conditions générales dès leur date d'édition qui correspond à leur date de mise en ligne. Nos conditions générales et tarifs en vigueur peuvent être consultés à tout moment en annexe de nos devis ou sur demande à datBIM.

3. Au plan territorial, les présentes conditions ne s'appliquent en l'état que sur les territoires français. Les clients établis hors de France doivent nous contacter pour négocier la mise en place d'accords spécifiques aménageant les présentes conditions générales.

4. La signature ou acceptation du contrat par le client implique que celui-ci accepte l'intégralité des présentes conditions sans modification ni exclusion, et qu'il renonce, le cas échéant, à l'application de ses propres conditions générales d'utilisation et de toute autre clause ou condition figurant dans tout autre document.

Article 2 : Loi applicable - attribution de compétence juridictionnelle

Le Contrat est soumis à la loi française. Dans tous les cas où la dérogation aux règles de compétence territoriale des juridictions est autorisée par la Loi française à laquelle les relations contractuelles entre ALLIANCE DU BATIMENT, et L'utilisateur sont soumises, il est convenu que tous les litiges relatifs à la validité, à l'interprétation et à l'exécution de la présente convention seront soumis aux juridictions dans le ressort territorial desquelles se trouve le siège social de ALLIANCE DU BATIMENT au jour où l'action sera engagée.

Article 3 : Conditions générales relatives aux services offerts par ALLIANCE DU BATIMENT aux Utilisateurs

1. ALLIANCE DU BATIMENT offre aux acteurs du monde de la construction, dits Utilisateurs, sous sa marque à l'aide de la technologie datBIM®, des services décrits dans les présentes conditions générales de prestation de services.

2. Conditions d'utilisation du format Open dthX® :

L'utilisation du format Open dthX® ne peut être réalisée que dans le cadre d'un contrat conclu entre l'association loi 1901 à but non lucratif, ALLIANCE DU BATIMENT, dite ADB, et l'utilisateur, et après acceptation des termes de la licence "Creative Commons Attribution Pas de Modification 3.0 France" consultable : sur le site édité par ADB, opendthx.org. ADB délivre dans le cadre de ce contrat une grammaire et ses spécifications permettant de décrire la structure d'un fichier de données techniques après inscription gratuite sur le site www.opendthx.org. Ce format est celui exploité par datBIM sur ses sites internet dont datBIM.com, MydatBIM.com. Il est aussi utilisé par tous les autres acteurs Producteurs et Utilisateurs de données structurées au format Open dthX au travers des logiciels métier en capacité d'exploiter le format Open dthX afin de rendre possible les échanges de données techniques entre tous les Utilisateurs et Producteurs de données structurées au format Open dthX.

datBIM a contractualisé un contrat avec ADB qui autorise tout acteur, Utilisateur, Producteur de données décrivant des objets ayant conclu un contrat avec datBIM en vue de traduire lui-même ses données et de les mettre en ligne sur les sites internet datBIM.com, MydatBIM.com, à utiliser le format standardisé nommé Open dthX®, gouverné par ADB, afin de convertir dans ce format les informations relatives à des objets.

Le Producteur de données se voit concédé par ADB par son contrat avec datBIM uniquement un droit d'usage gratuit et non exclusif du format Open dthX® pendant la durée du contrat le liant à datBIM. Le format Open dthX® est et reste la propriété intellectuelle exclusive de datBIM. Le droit d'exploitation exclusive du format Open dthX® et de sa marque est concédé à l'association loi 1901 à but non lucratif, ALLIANCE DU BATIMENT, dite ADB.

L'exploitation du logiciel MydatBIM est interdite aux fournisseurs d'accès à des Bases De Données structurées pour la construction, et aux fournisseurs de logiciels métiers (CAO...), sauf accord spécifique préalable, écrit, signé avec datBIM.

Les Producteurs de données sous contrat avec datBIM acceptent sans exception ni réserve que les présentes conditions d'usage du logiciel datBIM, soient modifiées à tout moment. Si le Producteur de données ou l'utilisateur veut refuser de telles modifications, il devra le faire par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de 15 jours à compter de leur mise en ligne sur les sites de datBIM tels datBIM.com, MydatBIM.com ou d'autres qui lui sera notifiée par courriel de datBIM. Ce refus entraînera la résiliation immédiate du contrat liant le Producteur ou l'utilisateur de données à datBIM.

3. a) L'accès par l'utilisateur à la bibliothèque de « Fiches datBIM » sur ALLIANCE-BATIMENT.MydatBIM.com en vue de la consultation de ces données est gratuit. Elle requiert une inscription de l'utilisateur qui est conditionnée par l'accord de ALLIANCE DU BATIMENT.

b) Tout Utilisateur qui souhaite télécharger des données structurées issues des « Fiches datBIM » d'un Producteur de données est obligé de créer au préalable un compte personnel sur l'espace utilisateur des sites internet datBIM.com ou MydatBIM.com ou de s'identifier dans cet espace s'il dispose déjà d'un compte. En effet le téléchargement s'effectue dans le cadre d'un contrat définissant les conditions dans lesquelles l'utilisateur accède aux données du Producteur de données ayant consenti à mettre en ligne sur les sites datBIM.com comme datBIM.com, MydatBIM.com leurs « Fiches datBIM ».

La création en ligne d'un compte requiert l'indication d'une adresse courriel et d'un mot de passe par l'utilisateur. L'utilisateur s'engage à choisir un mot de passe conforme aux règles de sécurité qui lui seront indiquées par datBIM lors de sa création, ainsi qu'à conserver son identifiant et son mot de passe secrets à l'égard des tiers. L'usage du compte créé par l'utilisateur doit lui être personnel et il s'interdit donc formellement de permettre à un tiers d'utiliser son compte. Aucune création de compte personnel par téléphone par courrier ou par courriel ne sera prise en compte.

Le téléchargement de données sur des « Fiches datBIM » par toute personne ayant créé un compte utilisateur est gratuit.

Les conditions dans lesquelles sont traitées les données personnelles des Utilisateurs ayant créé un compte sont exposées plus bas.

c) L'utilisateur s'engage à ne consulter ou télécharger les données des « Fiches datBIM » que pour ses besoins personnels. Il s'interdit donc de les communiquer, vendre, prêter, ou louer à des tiers, que ces tiers souhaitent les utiliser pour leur propre compte ou pour le compte d'autres tiers. L'utilisateur s'interdit de les télécharger afin de se constituer sa propre base de données de « Fiches datBIM », quel que soit l'usage.

Article 4 : Données personnelles

1. Tout Utilisateur des services datBIM qui télécharge des données d'un client datBIM issues d'une base de données de datBIM est obligé de créer au préalable un compte sur notre site internet car le téléchargement s'effectue dans le cadre d'un contrat définissant les conditions dans lesquelles l'Utilisateur accède aux « Fiches datBIM » des clients datBIM ayant consentis sous certaines conditions à mettre en ligne les « Fiches datBIM » de leurs données objets sur les sites datBIM tels datBIM.com, MydatBIM.com. Ce contrat comporte des obligations de l'Utilisateur à l'égard de datBIM et des clients datBIM comme ALLIANCE DU BATIMENT dont les données sont téléchargées à partir des « Fiches datBIM ».

Les informations personnelles collectées sont les nom, prénom, téléphone, adresse électronique postale professionnelles, fonction, Nom de l'entreprise. Les données sont collectées sur le fondement de l'article 6 1. b) du RGPD, et dans la finalité de permettre la conclusion et l'exécution du contrat. Elles doivent obligatoirement être fournies par l'Utilisateur, à défaut de quoi aucun contrat ne pourra être conclu ni exécuté entre lui, ALLIANCE DU BATIMENT et datBIM. Les données sont conservées pendant toute la durée des relations contractuelles entre l'Utilisateur, ALLIANCE DU BATIMENT et datBIM, et à l'issue du présent contrat, elles seront archivées pendant 5 ans dans un dossier distinct accessible uniquement à l'administrateur du système informatique de datBIM et éventuellement de ALLIANCE DU BATIMENT.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, de portabilité, et de définition pour la période s'ouvrant après son décès de directives de conservation d'effacement et de communication, concernant ses données personnelles traitées par datBIM et de ALLIANCE DU BATIMENT. Ces droits peuvent être exercés auprès du responsable du traitement qui est M. Didier BALAGUER et qui peut être contacté à l'adresse contact@datbim.com.

Les données personnelles collectées sont stockées dans un fichier hébergé sur plusieurs serveurs situés a) sur les serveurs de datBIM situés dans ses locaux, b) chez OVH, c) chez IKNOVA/AVIOM et éventuellement sur les serveurs de ALLIANCE DU BATIMENT. Tous ces serveurs sont protégés par un pare-feu et un antivirus. Au sein de datBIM, ces informations ne sont accessibles qu'au personnel datBIM faisant partie de son service commercial et de son service comptable, ainsi qu'à l'administrateur du système informatique de datBIM.

datBIM ne communique pas les données personnelles d'un Utilisateur qui a téléchargé des données d'un producteur depuis la « Fiche datBIM » sur datBIM.com à ce dernier. Les données communiquées au Producteur sont des données anonymes relatives au comportement (les références des objets téléchargés sur la « Fiche datBIM ») et la qualification (type d'acteur, fonction) de l'utilisateur. Cette communication est faite afin que le Producteur des données puisse dénombrer les téléchargements d'objets depuis la « Fiche datBIM », et comprendre comment les utilisateurs se servent de la « Fiche datBIM » et des données téléchargées, afin d'améliorer ses objets. datBIM communique certaines données personnelles d'un Utilisateur qui a formulé une demande d'information par formulaire de contact auprès d'un producteur depuis la « Fiche datBIM » à ce dernier. Les données communiquées au Producteur sont le nom le prénom l'adresse électronique le numéro de téléphone de l'Utilisateur pour permettre au Producteur d'adresser les réponses attendues par l'Utilisateur.

L'exploitation des données personnelles de l'Utilisateur pourra être réalisée par le Producteur pendant une durée maximale de 5 ans à compter de l'envoi du formulaire de contact. Les Producteurs s'interdisent de communiquer ces données à des tiers, notamment à des fins de marketing. Le téléchargement des données à partir des « Fiches datBIM » par l'Utilisateur n'est accepté par les Producteurs qui les éditent que si l'Utilisateur accepte que ses données personnelles soient traitées par datBIM dans les finalités et conditions ainsi définies au présent article. En téléchargeant des données sur une « Fiche datBIM » d'un Producteur, l'Utilisateur accepte donc que ses données personnelles soient traitées par datBIM à des fins statistiques d'utilisation des données du Producteur affichées ou téléchargées à partir de la « Fiche datBIM ». Les données de l'Utilisateur ainsi traitées par datBIM sont anonymisées avant d'être transférées au Producteur ayant édité la « Fiche datBIM » de laquelle les données ont été téléchargées.

2. Les **Utilisateurs** qui, sur les sites internet datBIM dont datBIM.com, MydatBIM.com, créent un compte utilisateur (en vue d'un téléchargement de données depuis une « Fiche datBIM », etc), et les **Producteurs** qui créent ou bénéficient de la création par datBIM d'un compte Producteur (en vue de la mise en ligne de leurs données objets), sont informés que datBIM sollicite lors de la connexion à leur compte, leur consentement sur le fondement de l'article 6 1. a) du RGPD, pour que des informations personnelles les concernant soient collectées par datBIM dans la finalité de leur adresser des **lettres d'information, informations commerciales notamment sur l'évolution de son offre, et invitations à des évènements tels que des salons, journées techniques, conférences, et autres manifestations, etc.** La fourniture de ces données personnelles n'est pas obligatoire et l'accord est donné pour tout ou partie des supports sus cités.

Les informations collectées sont a) pour les Producteurs leur dénomination sociale, adresse postale, site internet, nom et prénom, adresse électronique, et b) pour les Utilisateurs leur dénomination sociale, adresse postale de l'entreprise, nom, prénom, et adresse électronique.

Ces données personnelles sont conservées pendant toute la durée de votre acceptation de réception de nos lettres d'information, informations commerciales notamment sur l'évolution de notre offre, et invitations à des évènements tels que des salons, journées techniques, conférences, et autres manifestations. Lorsque vous manifesterez votre refus de continuer à les recevoir, elles seront détruites au terme d'un délai de trois mois maximum.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, de portabilité, et de définition pour la période s'ouvrant après votre décès de directives de conservation d'effacement et de communication, concernant vos données personnelles. Ces droits peuvent être exercés auprès du responsable du traitement qui est M. Didier BALAGUER et que vous pouvez contacter à l'adresse contact@datbim.com. Il sera répondu à vos demandes dans un délai maximum d'un mois. Vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle (cnil, etc).

Les données personnelles ainsi collectées sont stockées dans un fichier hébergé sur plusieurs serveurs situés a) dans les locaux de notre sous-traitant en charge du routage de nos newsletters Sendinblue (SAS immatriculée au RCS de Paris sous le n°498 019 298 et dont le siège social est sis 55 rue d'Amsterdam, 75008 Paris), b) sur les serveurs de datBIM situés dans ses locaux, c) chez OVH, d) et chez IKNOVA/AVIOM. Tous ces serveurs sont protégés par un pare-feu et un antivirus. Au sein de datBIM, le fichier dans lequel se trouvent les données personnelles n'est accessible qu'avec un mot de passe, et son accès est réservé au service marketing de datBIM.

3. **COOKIES** : Que vous visitiez les Sites internet de datBIM comme datBIM.com, MydatBIM.com anonymement ou après création d'un compte, datBIM Collecte au moyen de cookies de fonctionnement statistiques et publicitaires des informations concernant l'Utilisateur, et d'une manière générale tout internaute visitant notre Site. Ces informations peuvent contenir des données personnelles. Lors de votre première visite sur notre site, une information vous sera délivrée sur chacun de ces cookies et votre accord vous sera demandé pour chacun de ces cookies afin que nous puissions réaliser cette collecte.

Article 5 : Droit d'auteur, bases de données protégées, usage des données présentes sur le site

1. Les données originales présentes sur les sites de datBIM, qu'il s'agisse de textes de créations graphiques ou d'images, sont protégées par le droit d'auteur.

2. Les données présentes sur les sites de datBIM constituant des bases de données sont protégées par le régime de protection des bases de données et / ou par le droit d'auteur lorsqu'elles sont originales.

3. Dans tous les cas, le droit d'usage des sites internet de datBIM, et des données qu'il contient, se fait dans le cadre d'un contrat conclu entre cette dernière, le producteur de données et l'Utilisateur, au terme duquel ces derniers s'engagent à respecter les obligations suivantes.

datBIM et ALLIANCE DU BATIMENT consentent à l'Utilisateur qui en accepte les termes et conditions, un droit d'usage des données structurées au format Open dthX® présentes sur le site selon les conditions restrictives suivantes :

a) l'Utilisateur n'a pas le droit de télécharger ces données en vue de les exploiter, en dehors des logiciels métiers incluant le plug in permettant de lire le format

Open dthX®, à moins de télécharger ce plug in sur notre site internet datBIM.com et de l'intégrer dans le logiciel métier à même de l'exploiter.

b) L'utilisateur se voit consentir un droit d'usage non transmissible, non exclusif, et pour un usage professionnel des données réalisé uniquement pour les besoins d'un projet de construction ou de rénovation immobilière dans lequel il est impliqué personnellement en tant que maître de l'ouvrage ou fournisseur de bien ou services du maître de l'ouvrage. Ce droit d'usage comprend (i) le droit de reproduire les dites données sur un outil de stockage (disque dur interne ou externe, clé usb, etc) pour les stocker en vue de les représenter au seul maître de l'ouvrage et fournisseurs de ce dernier, (ii) et à cette seule fin, le droit de les reproduire en un seul exemplaire sur un support papier par impression, et / ou sur l'unique écran d'un seul ordinateur (à l'exclusion des serveurs accessibles par plusieurs postes).

c) ce droit d'usage comprend le droit de réaliser une copie de sauvegarde.

Tous autres usages sont interdits. En conséquence, sont notamment interdits les actes suivants, sauf autorisation écrite préalable et expresse de datBIM :

- collecte massive de données présentes sur le site, ou accessibles à partir de celui-ci, notamment dans le but de constituer une base de données, que cette collecte soit automatique ou manuelle.

- La collecte est aussi interdite lorsqu'elle est réalisée dans un autre but que celui de répondre au besoin personnel d'informations du collecteur, de son client et des entreprises participant à la réalisation de l'ouvrage immobilier pour la réalisation duquel la donnée est collectée conformément au point 3a) ci-dessus. - Diffusion à titre gratuit ou onéreux de données présentes sur le site de datBIM à des personnes qui ne disposent pas de logiciel métier pouvant exploiter le format Open dthX®, c'est à dire non doté du plug in Open dthX®.

4. La violation des limites du droit d'usage consenti expose son auteur à des sanctions pénales et civiles.

Article 6 : Responsabilité de datBIM SA

datBIM ne négocie pas et ne conclut pas de contrats au nom et pour le compte des Utilisateurs avec les Producteurs, ou au nom et pour le compte des Producteurs avec les utilisateurs. Les Producteurs et les Utilisateurs s'engagent à ne déposer sur les sites internet de datBIM que des données exactes loyales et complètes. datBIM n'effectue aucun contrôle des données placées sur son site internet par les Utilisateurs et Producteurs. Notamment, datBIM ne contrôle ni l'exactitude ni les caractéristiques et les performances et efficacité des contenus des « Fiches datBIM » des Producteurs. Les clients Utilisateurs ou Producteurs s'engagent à vérifier, notamment par recoupement avec d'autres sources d'informations, l'exactitude et le caractère complet des informations qui sont déposées sur le site par les Utilisateurs ou Producteurs. Les Utilisateurs ou Producteurs utilisent les informations qui sont déposées sur le site internet par les Utilisateurs ou Producteurs à leurs risques et périls et sous leur seule responsabilité, sauf le recours qu'ils pourraient exercer contre la personne (Utilisateurs ou Producteurs, etc.) qui a déposé l'information dommageable sur les sites internet de datBIM ou édité l'information dommageable à partir des sites internet de datBIM. Les Utilisateurs ou Producteurs du site internet s'interdisent donc de rechercher la responsabilité de datBIM et de lui demander des indemnités au titre des dommages causés par les informations qui sont déposées ou éditées sur ou à partir des sites internet de datBIM par les Utilisateurs ou Producteurs, ou par toute autre personne. L'acceptation de cette exclusion de responsabilité est déterminante pour l'acceptation par datBIM de donner accès à sa bibliothèque à l'Utilisateur et au Producteur. L'Utilisateur et le Producteur relèveront et garantiront datBIM de toute condamnation et frais de défense (huissier, avocat, greffe, etc) que devraient engager datBIM pour se défendre d'une telle action en responsabilité.

Article 7 : Responsabilité de ALLIANCE DU BATIMENT

Les informations contenues sur ce site sont aussi précises que possible et le site remis à jour à différentes périodes de l'année, mais peut toutefois contenir des inexactitudes ou des omissions. Si vous constatez une lacune, erreur ou ce qui paraît être un dysfonctionnement, merci de bien vouloir le signaler par email, à l'adresse communication@pbm.fr, en décrivant le problème de la manière la plus précise possible (page posant problème, type d'ordinateur et de navigateur utilisé...). Tout contenu téléchargé se fait aux risques et périls de l'utilisateur et sous sa seule responsabilité. En conséquence, ne saurait être tenu responsable d'un quelconque dommage subi par l'ordinateur de l'utilisateur ou d'une quelconque perte de données consécutives au téléchargement. De plus, l'utilisateur du site s'engage à accéder au site en utilisant un matériel récent, ne contenant pas de virus et avec un navigateur de dernière génération mis-à-jour. Les liens hypertextes mis en place dans le cadre du présent site internet en direction d'autres ressources présentes sur le réseau internet ne sauraient engager la responsabilité de ALLIANCE DU BATIMENT.

Article 8 : Intégralité du contrat

Le Contrat, conclu entre les Parties exprime l'intégralité des obligations des Parties. Ses dispositions annulent et remplacent toute disposition contenue dans un document relatif à l'objet du Contrat qui aurait pu être établi antérieurement à l'entrée en vigueur du Contrat. Aucune indication ou document, ne pourra engendrer des modifications du présent contrat, sauf s'il s'agit d'un avenant signé par les deux parties. Cet avenant peut prendre la forme d'un contrat ou d'un échange de correspondances clair et sans ambiguïté sur l'intention des parties. S'il existe des contradictions entre les présentes conditions générales et des conditions particulières, ces dernières prévaudront.

Article 9 : Force majeure

Outre les cas de force majeure retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français, sont considérés comme cas de force majeure : les grèves totales, partielles, internes et externes à l'entreprise, le lock-out, les intempéries, épidémies, blocage des moyens de transport, d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, modifications légales et réglementaires des formes de commercialisation, panne d'ordinateur, blocage des moyens de télécommunications et tous autres cas indépendants de la volonté expresse des parties empêchant l'exécution normale du Contrat.

Dans de telles circonstances, le Contrat sera suspendu de plein droit sans indemnité, à compter de la date de la survenance de l'évènement. Si l'évènement venait à durer plus de trente jours à compter de la date de survenance de celui-ci, le Contrat pourrait être résilié par la partie la plus diligente, sans qu'aucune des parties puisse prétendre à l'octroi de dommages et intérêts

Article 10 : Non validité partielle

Si l'une quelconque des clauses du Contrat est nulle au regard d'une ou plusieurs règles de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, les autres stipulations gardant toute leur force, leur validité et leur portée. Les parties s'efforceront de convenir d'une nouvelle clause rétablissant aussi fidèlement que possible l'équilibre du contrat.

Article 10 : Domiciliation

Les parties font élection de domicile dans leur siège social respectif.

Annexe – Autres conditions générales spécifiques aux services offerts par datBIM SA dans le cadre de l'offre datBIM

1. Contenus publiés :

Sauf accord contraire, les Producteurs fournissent les contenus publiés dans les logiciels ou bases de données de datBIM ou de ses partenaires.

Les Producteurs sont responsables du contenu qu'ils fournissent et publient sur les sites de datBIM tels datBIM.com, MydatBIM.com et de ses conséquences dommageables.

2. Fiche datBIM de présentation du Producteur (Fiche Société) :

Ce service, payé annuellement par le producteur ou diffuseur de contenu sur facture émise dès l'autorisation de mise en ligne, offre la possibilité au producteur ou diffuseur de contenu de disposer dans un annuaire de datBIM d'un lien vers une présentation personnalisée et détaillée de son entreprise, organisation. Il s'agit d'une page complète de longueur indéterminée structurée autour de : un espace logo, de 10 rubriques (maxi) comprenant un titre, un bloc de textes et une image, un lien possible vers le site personnel s'il existe et la possibilité de déposer des fichiers à télécharger. Ce service permet également au producteur ou diffuseur de contenu, dans le cadre de la recherche dans un annuaire de datBIM part activité et/ou mots clés ouverte aux utilisateurs d'apparaître dans les listes de résultats de recherche.

3. Fiche datBIM de présentation des objets (Fiche Objet) :

Ce service payé annuellement par le producteur ou diffuseur de contenu permet le référencement, au format de la base de données datBIM, dans les bibliothèques de datBIM des caractéristiques descriptives et techniques d'objets du Producteur de type descriptif, technique, géométrique, visuel, documentaire, lien url... Il y a une gamme par fiche datBIM de présentation des objets et de leurs caractéristiques (cette fiche a un contenu défini sur les sites de datBIM comme datBIM.com, MydatBIM.com). On entend par gamme une famille d'objets génériques ou spécifiques de description d'articles, produits, systèmes, etc, déterminés selon la nomenclature de datBIM telle que définie sur les sites datBIM comme datBIM.com, MydatBIM.com. Chaque gamme d'objets peut être déclinée en articles avec limitation en nombre à 500 objets par Fiche datBIM pour des raisons techniques. Les articles peuvent contenir toutes les caractéristiques techniques et descriptives, ainsi que toutes les autres informations jugées utiles par le Producteur dans son contexte et ses cas d'usage : objets 3D, textures, documents, liens etc.

Une gamme d'objets peut être déclinée selon une arborescence contenant au maximum 4 niveaux. A chaque entité sur n'importe quel niveau de l'arborescence, des valeurs de caractéristiques peuvent être renseignées. Les caractéristiques proposées pour la saisie sont celles du dictionnaire technique datBIM ou d'un dictionnaire tiers du Producteur qui peut être intégré.

Ce service offre également la possibilité au Producteur de disposer dans les bibliothèques datBIM d'un lien vers une présentation personnalisée et détaillée de ses objets et/ou services, selon les nomenclatures de datBIM. Il s'agit d'une page complète de longueur indéterminée structurée autour de : un espace logo, un espace pour une photo apparaissant dans les listes de recherche, de rubriques comprenant un titre, un bloc de textes et 1 image, et la possibilité de déposer des fichiers à télécharger. Ce service permet également au Producteur ou Diffuseur d'offrir aux utilisateurs la possibilité de lui adresser une demande d'information relative à l'objet mis à disposition.